

# Le défi de la formation universitaire des audiologistes et orthophonistes pouvant offrir des services aux francophones de l'Ontario

Pascal Lefebvre<sup>1</sup>

André Marcoux

Université d'Ottawa

---

## Résumé

Cette étude avait pour but d'identifier les facteurs contribuant à la rétention des audiologistes et orthophonistes pouvant offrir des services auprès des francophones de l'Ontario. Une étude rétrospective comprenant des analyses descriptives et une régression logistique fut menée auprès de 192 finissants du Programme d'audiologie et d'orthophonie de l'Université d'Ottawa. Les résultats démontrent une relation significative entre le lieu de travail et quatre facteurs : le lieu de provenance de l'étudiant, la priorité du choix de l'université, la langue d'enseignement au baccalauréat, ainsi que le niveau de confiance à travailler en anglais. Les analyses démontrent également que le lieu de provenance peut fortement prédire à lui seul si un finissant du programme choisira l'Ontario comme lieu de travail. Des recommandations sont proposées concernant l'admission et la formation des étudiants de ce type de programme afin d'assurer une forte rétention de professionnels francophones en Ontario.

## Abstract

The goal of the current study was to identify factors contributing to the retention of audiologists and speech-language pathologists able to provide services to the francophones of Ontario. A retrospective study, including descriptive and logistic regression analyses, was conducted among 192 graduates from the Audiology and Speech-Language Pathology Program at the University of Ottawa. The results show a significant relationship between work location and four factors : the student's home province, the priority given to the choice of university, the language of instruction during undergraduate studies, and the level of confidence for working in English. The analyses also show that the home province, in and of itself, can strongly predict if a graduate from the program will choose to work in

---

<sup>1</sup> Cette étude a été financée par le Programme d'audiologie et d'orthophonie, École des sciences de la réadaptation, Faculté des sciences de la santé, Université d'Ottawa.

Remerciements à Stéphanie Leblanc, assistante de recherche pour cette étude.

Pour toute correspondance concernant cet article, veuillez contacter Pascal Lefebvre, Programme d'audiologie et d'orthophonie, Université d'Ottawa, 451, Chemin Smyth, Pièce 3014, Ottawa, Ontario, Canada, K1H 8M5. Courriel: [pascal.lefebvre@uottawa.ca](mailto:pascal.lefebvre@uottawa.ca).

Ontario. Recommendations are proposed regarding the admissions process as well as the type of training these francophone students should receive in order to increase their retention in Ontario following graduation.

## Introduction

L'équité en matière de santé chez les francophones qui vivent en situation minoritaire au Canada est un sujet préoccupant. En effet, ces francophones déclarent être en moins bonne santé que leurs vis-à-vis anglophones (Bouchard, Gaboury, Chomienne, Dubois et Gilbert, 2009). Les francophones de l'Ontario ne font pas exception (Boudreau et Farmer, 1997; Picard, Sanderson, Michel, Palangio et Fraser, 1999). De surcroît, ceux-ci ont difficilement accès à des services de santé dans leur langue (Fédération des Communautés Francophones et Acadienne du Canada [FCFA], 2002; Santé Canada, 2001). Lorsque ces services de santé touchent plus précisément la communication, comme c'est le cas pour les services en audiologie et en orthophonie, la langue de prestation des services devient encore plus cruciale.

En effet, les audiologistes sont des professionnels de l'audition qui œuvrent auprès des personnes atteintes d'une perte auditive, qui déterminent leur condition par un diagnostic et qui les prennent en charge (Association canadienne des orthophonistes et audiologistes [ACOA], 2010a). Environ 10 % de la population générale souffre d'un trouble important de l'audition et cette prévalence double dès l'âge de 65 ans, hissant la surdité au 3<sup>e</sup> rang des déficiences chroniques les plus importantes après l'arthrite et l'hypertension artérielle (ACOA, 2010c). Les orthophonistes sont quant à eux des professionnels qui possèdent une expertise du développement normal et des troubles de la communication, ainsi que de l'évaluation et de l'intervention dans ce domaine (ACOA, 2010b). On estime qu'environ 5 à 10 % des enfants d'âge préscolaire et scolaire présentent des troubles importants de la parole, du langage ou de la voix. Cette prévalence augmente chez les personnes du troisième âge (ACOA, 2010c).

Pour offrir des services de qualité aux francophones, les audiologistes et les orthophonistes doivent non seulement pouvoir communiquer avec leurs clients en français, mais aussi offrir des évaluations et des interventions qui touchent directement les capacités à communiquer dans cette langue (American Speech-Language-Hearing Association [ASHA], 1989). Étant donné qu'un peu plus de 40 % des francophones de l'Ontario parlent l'anglais à la maison et qu'environ 90 % d'entre eux s'identifient comme bilingues (Gouvernement de l'Ontario, 2010a), les capacités à communiquer en anglais pour ces francophones sont tout aussi importantes à considérer lors des évaluations et des interventions en audiologie et en orthophonie (Crago et Westernoff, 1997). Ainsi, offrir des services aux francophones de l'Ontario requiert de bonnes habiletés linguistiques en français et en anglais.

## Contexte de l'étude

L'Ontario est la province où habitent le plus grand nombre de francophones hors Québec, soit 582 855 personnes, ce qui représente 4,8 % de la population de la province (Gouvernement de l'Ontario, 2010b). Il est donc essentiel de former des professionnels en audiologie et en orthophonie qui sont capables d'offrir des services en français en Ontario, d'autant plus que ces services sont insuffisants à l'heure actuelle (Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario [RSSFEO], 2000). Ce manque d'audiologistes et d'orthophonistes capables de travailler en français en Ontario est accentué par la pénurie de ces professionnels qui sévit à travers tout le Canada (Tash, 2010). Selon des données récentes fournies par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes de l'Ontario, seulement 18 % des audiologistes et 10 % des orthophonistes de l'Ontario sont en mesure d'offrir des services aux francophones.

Pour répondre à ce besoin, l'Université d'Ottawa offre un programme de maîtrise en audiologie et en orthophonie depuis 1993. La mission de ce programme est de former des audiologistes et des orthophonistes qui sont en mesure de fournir des services en priorité à la population francophone de l'Ontario. Les cours se donnent en français uniquement. Les stages de formation clinique, par contre, peuvent se faire dans les deux langues. En effet, la situation géographique nécessite d'avoir recours à des milieux de stage en français, en anglais ou bilingues, étant donné la proximité de la ville d'Ottawa avec la frontière québécoise et le niveau élevé de bilinguisme dans la région.

Cette même situation géographique fait en sorte que les étudiants qui s'inscrivent à ce programme viennent surtout de l'Ontario et du Québec. De plus, le programme de l'Université d'Ottawa offre une opportunité unique de formation pour les candidats québécois francophones qui détiennent déjà un baccalauréat, car il est le seul programme de maîtrise disponible en français au Canada pour les audiologistes, et à l'ouest de la ville de Québec pour les orthophonistes. Certains étudiants viennent des autres provinces du Canada, mais leur nombre est plus restreint. En fait, l'Université d'Ottawa fait partie du Consortium National de Formation en Santé (CNFS) qui regroupe onze établissements d'enseignement universitaire et collégial répartis dans l'ensemble du Canada et offrant des programmes d'études en français dans différentes disciplines de la santé. L'objectif de cette alliance stratégique consiste à accroître la présence et l'apport de professionnels de la santé et de chercheurs francophones pour répondre pleinement, en français, aux communautés francophones en situation minoritaire.

Comme dans plusieurs programmes de formation en santé, le nombre de places au programme d'audiologie et d'orthophonie de l'Université d'Ottawa est limité. Ce contingentement s'effectue actuellement sur la base des résultats académiques, de l'expérience de bénévolat dans le domaine des compétences linguistiques et de la performance en entrevue des candidats.

La rétention des professionnels de la santé dans des régions géographiques spécifiques et auprès de populations moins bien desservies a fait l'objet de nombreuses recherches surtout dans le domaine médical. Les principaux facteurs permettant de prédire si un professionnel offrira des services à une population spécifique (p. ex. minorité culturelle ou communauté rurale) peuvent être identifiés dès l'admission des étudiants dans leur programme de formation, le plus puissant d'entre eux étant l'appartenance à ladite population avant l'entrée aux études (Rabinowitz, 1988; Roberts, Davis et Well, 1991; Stratton, Geller, Ludtke et Fickenscher, 1991; Strasser, 1992;

Tepper et Rourke, 1999; Rabinowitz, Diamond, Veloski et Gayle, 2000). Par exemple, un étudiant issu du milieu rural a plus de chances de retourner y travailler. En plus des caractéristiques des étudiants lors de leur recrutement, les expériences vécues pendant la formation universitaire en classe et pendant les stages peuvent aussi être déterminantes pour le choix du lieu de pratique, si ces expériences préparent efficacement les étudiants à travailler dans ces lieux de pratique (Rosenblatt, Whitcomb, Cullen, Lishner et Hart, 1992; Rourke, 2002, Ballance, Kornegay et Evans, 2009). Par exemple, des contenus de cours ainsi que des stages dédiés au milieu rural facilitent la rétention des finissants dans ce milieu. Ces facteurs peuvent agir en créant un effet de pipeline qui conduit progressivement le professionnel vers une population spécifique et ce, dès le début de sa formation.

### **Position du problème et questions de recherche**

Devant l'urgence de mieux répondre aux besoins de services en santé pour les francophones de l'Ontario, il importe de savoir si en misant sur la formation en français et sur la sélection des candidats au mérite, sans égard à leur lieu de provenance, le programme d'audiologie et d'orthophonie de l'Université d'Ottawa remplit efficacement sa mission. Si le programme de formation universitaire peut influencer le lieu de travail, il est aussi essentiel de savoir si la préparation offerte actuellement correspond aux conditions d'exercice de l'audiologie et de l'orthophonie en Ontario. Le niveau de confiance des finissants pour offrir des services en français et en anglais peut nous informer sur la capacité du programme à bien préparer ses étudiants à la réalité de la pratique auprès des francophones de l'Ontario. Finalement, il est primordial de connaître les facteurs qui favorisent la rétention des finissants du programme d'audiologie et d'orthophonie de l'Université d'Ottawa en Ontario.

La présente étude veut donc répondre à deux questions de recherche :

1. Quelles sont les conditions d'exercice de leur profession chez les finissants du programme d'audiologie et d'orthophonie de l'Université d'Ottawa en ce qui a trait à leur lieu de travail et à la clientèle desservie, aux réalités linguistiques du travail en Ontario (clientèle, tenue des dossiers, communication entre collègues), de même qu'à leur niveau de confiance à offrir des services en français et en anglais?
2. Est-ce que des facteurs tels que le lieu de provenance, la priorité du choix d'université, la langue maternelle, la langue d'enseignement et le sentiment de confiance à travailler dans l'une ou l'autre des langues officielles sont déterminants dans le choix de leur futur lieu de travail?

### **Méthodologie**

#### **Participants**

Tous les finissants qui ont obtenu leur diplôme entre 1996 et 2008 inclusivement ont été contactés par téléphone ou par courriel afin de leur demander de participer à une enquête. Soixante-six pour cent (192/289) des finissants ont participé à l'étude, soit 74 % (55/74) des finissants en audiologie et 64 % (137/215) des finissants en orthophonie. Les données de 186 répondants (64 % des finissants) ont été analysées, soit 52 audiologistes (70 % des finissants en audiologie) et 134 orthophonistes (62 % des finissants en orthophonie). Les données de 6 répondants n'ont pas été compilées, car ces derniers n'exerçaient plus la profession d'audiologiste ou d'orthophoniste au moment

où l'enquête s'est déroulée. Le tableau 1 présente le nombre (*n*) et le pourcentage de finissants du programme ayant participé à l'enquête distribués selon leurs principales caractéristiques.

Tableau 1  
Caractéristiques des répondants (N=186)

Caractéristiques		<i>n</i>	%	
Lieu de provenance	Ontario	77	41	
	Québec	81	44	
	Autres provinces	26	14	
	Autres pays	2	1	
Priorité de choix d'université	Université d'Ottawa	160	87	
	Autre université ontarienne	1	,5	
	Université québécoise	20	11	
	Université hors Ontario et hors Québec	3	1,5	
Langue	Maternelle	Français	153	83
		Anglais	13	7
		Les deux langues	17	9
		Autres langues	3	1,5
	Parlée à domicile	Français	126	68
		Anglais	16	9
		Les deux langues	42	23
		Autres langues	2	1
	De la communauté du lieu de travail	Français	70	37
		Anglais	18	10
		Les deux langues	98	53
	D'enseignement au secondaire	Français	173	93
Anglais		8	4	
Les deux langues		5	3	
D'enseignement au baccalauréat	Français	118	63	
	Anglais	16	9	
	Les deux langues	51	27	
	Autres langues	1	,5	

Au moment de leur inscription au programme, 47 % des étudiants habitaient en Ontario, 43 % au Québec, 9 % dans d'autres provinces du Canada et 1% dans un autre pays que le Canada. Cependant, étant donné qu'il arrive souvent que les étudiants déménagent temporairement pour effectuer leurs études de 1<sup>er</sup> cycle, le lieu de provenance pour chacun des participants a été déterminé par le lieu où l'individu habitait au moins 5 ans avant son admission au programme de maîtrise. Ainsi, tel que rapporté au tableau 1, 41 % des étudiants venaient de l'Ontario, 44 % du Québec, 14 % d'autres provinces du Canada et 1 % d'un autre pays que le Canada. Ce sont ces dernières données qui ont été utilisées pour les analyses ultérieures en lien avec le lieu de provenance.

En ce qui a trait à la priorité du choix d'université, pour 87 % des participants, le programme d'audiologie et d'orthophonie de l'Université d'Ottawa était leur 1<sup>er</sup> choix. Parmi les 13 % qui avaient choisi une autre université comme 1<sup>er</sup> choix, la très grande majorité (11 %) avait choisi une université québécoise.

Quatre-vingt-trois pourcent des participants ont identifié le français comme langue maternelle, 7 % l'anglais, 9 % l'anglais et le français, et 1,5 % une autre langue que l'anglais ou le français. Pour 68 % d'entre eux, le français est la langue actuellement utilisée à domicile, 9 % utilisent l'anglais, 23 % les deux langues et 1% une autre langue que le français ou l'anglais. Le français est la langue de la communauté dans laquelle travaillent 37 % des répondants, alors que la langue de la communauté est l'anglais pour 10 % d'entre eux et les deux langues pour les autres 53 % des répondants. De plus, 93 % disent avoir eu le français comme langue d'enseignement au secondaire, 4 % l'anglais et 3 % les deux langues. Au baccalauréat, 63 % des répondants ont identifié le français comme langue d'enseignement, 9 % l'anglais, 27 % les deux langues et 0,5 %, une autre langue que l'anglais ou le français. La langue d'enseignement a été classée « français et anglais » quand le répondant avait suivi au moins un cours dans chacune des deux langues.

### **Procédures et instrument de collecte des données**

Les répondants ont participé à une entrevue téléphonique d'environ 5 minutes qui se déroulait soit en français, soit en anglais, au choix du répondant. Le questionnaire utilisé comportait 5 sections (voir annexe pour la version francophone). La première visait à recueillir des informations sur le lieu de provenance et le choix d'université avant l'entrée au programme. La deuxième portait sur le lieu actuel de travail et les autres endroits où les répondants avaient travaillé jusqu'à maintenant. La troisième section visait à fournir des données sur la situation linguistique personnelle des répondants : langue maternelle, langue d'usage à la maison, langue d'enseignement et langue de la communauté où travaille le répondant. Dans la quatrième section, les questions portaient sur les langues utilisées au travail avec les clients, dans la tenue de dossiers et dans les communications avec les collègues. La dernière section visait à connaître la perception des répondants quant à leur niveau de confiance à offrir des services à des clients en anglais et en français. Quelques participants ont répondu à ce questionnaire par courriel, ayant peu de disponibilité pour parler au téléphone.

### **Méthodes d'analyse**

Les réponses des participants ont été codées, entrées dans une base de données, puis analysées. Pour répondre à la première question de recherche, des statistiques descriptives (moyennes, écarts types (*ÉT*), fréquences et proportions) ont été calculées. Pour répondre à la deuxième question de recherche, le test Khi-carré ( $\chi^2$ ) a été utilisé afin de déterminer s'il existait une relation entre les variables d'intérêt dans cette étude et le lieu de travail actuel des répondants. En effet, le test du Khi-carré permet de vérifier si des variables catégorielles sont indépendantes les unes des autres ou non (Howell, 1998). Dans la présente étude, ces variables incluent le lieu de provenance, le choix d'université, la langue maternelle, la langue d'enseignement ainsi que le niveau de confiance à travailler en français et en anglais. Afin de mieux connaître l'apport relatif de chacun de ces facteurs sur la possibilité de travailler en Ontario, une régression logistique a ensuite été effectuée à partir des facteurs identifiés comme ayant une relation significative

avec le lieu de travail. En effet, la régression logistique est une technique de choix pour prédire la valeur d'une variable catégorielle (p. ex. la province de travail) par une série d'autres variables de même nature (Howell, 1998).

## Résultats

### Question 1 : Conditions d'exercice de la profession

Les résultats concernant les conditions d'exercice de la profession chez les finissants du programme d'audiologie et d'orthophonie de l'Université d'Ottawa portent sur le lieu de travail et la clientèle desservie, les réalités linguistiques du travail en Ontario et le niveau de confiance à travailler dans les deux langues officielles.

#### Lieu de travail et clientèle desservie

À heure actuelle, 41 % des répondants travaillent en Ontario, 44 % au Québec, 13 % dans une autre province et 1 % dans un autre pays que le Canada. Néanmoins, 51 % des répondants disent avoir déjà travaillé en Ontario. Vingt pour cent des répondants n'offrent que des services en français, 4 % offrent des services seulement en anglais et 76 %, dans les deux langues. En moyenne, les francophones représentent 64 % (ÉT = 35 %) de la clientèle des répondants.

#### Réalités linguistiques du travail en Ontario

Parmi les répondants qui travaillent actuellement en Ontario, 8 % utilisent uniquement le français avec leurs clients, 6 % uniquement l'anglais et 86 %, les deux langues. En moyenne, ils utilisent le français avec 44 % (ÉT = 31 %) de leur clientèle. En ce qui concerne la rédaction des notes aux dossiers des clients, 19 % des participants qui travaillent présentement en Ontario ne le font qu'en français, 34 % qu'en anglais et 47 %, dans les deux langues. En moyenne, les répondants rédigent leurs notes en français pour 40 % (ÉT = 42 %) de leur clientèle. Enfin, 26 % n'utilisent que le français pour communiquer avec leurs collègues, 16 % que l'anglais et 58 %, les deux langues. En moyenne, les répondants parlent en français avec leurs collègues 55 % (ÉT = 37 %) du temps.

#### Niveau de confiance à travailler dans les deux langues officielles

En ce qui concerne le niveau de confiance des répondants dans leur capacité d'offrir des services dans les deux langues officielles, 90 % se disent très confiants en français et 55 %, très confiants en anglais. Un autre 8 % des répondants sont assez confiants en français, alors que 30 % sont assez confiants en anglais. Seulement 2 % se disent peu confiants en français. En anglais, 13 % sont peu confiants d'offrir des services dans cette langue et 2 % ne sont pas confiants du tout.

### Question 2 : Facteurs en lien avec la rétention en Ontario

Le tableau 2 rapporte les résultats aux tests statistiques du Khi carré ( $\chi^2$ ) servant à vérifier si une relation significative est observée entre le lieu de travail actuel des répondants et les facteurs d'intérêt dans cette étude. À la lecture de ce tableau, on constate que les facteurs qui ont une relation significative avec le lieu actuel de travail sont le lieu de provenance, la priorité du choix d'université, la langue d'enseignement au baccalauréat ainsi que le niveau de confiance à travailler en anglais.

Tableau 2

Résultats des Khi-carré ( $\chi^2$ ) pour les facteurs en lien avec le lieu de travail actuel

Facteurs	Valeur de $\chi^2$ (degré de liberté)	niveau de signification
Lieu de provenance	195,66 (9)*	$p < ,01^*$
Priorité du choix d'université	6,60 (3)	$p = ,02^*$
Langue maternelle	11,98 (9)	$p = ,21$
Langue d'enseignement au secondaire	1,69 (6)	$p = ,95$
Langue d'enseignement au baccalauréat	18,42 (9)	$p = ,03^*$
Niveau de confiance à travailler en français	9,84 (6)	$p = ,13$
Niveau de confiance à travailler en anglais	54,05 (9)	$p < ,01^*$

\* relation significative ( $p < ou = ,05$ )

L'analyse visuelle des tableaux de contingence de ces facteurs pour chacun des tests Khi carré ( $\chi^2$ ) effectués (tableaux 3 à 6) permet de mieux comprendre la nature de cette relation. Les zones ombragées dans ces tableaux mettent en relief les regroupements importants des répondants pour chacune des dimensions des différents facteurs.

Le tableau 3 montre que les répondants tendent à retourner travailler dans leur lieu de provenance, sauf pour les répondants d'origine étrangère (1,1 %) qui ont plutôt tendance à travailler au Québec. En effet, des 41,4 % des répondants provenant de l'Ontario, 33,9 % y travaillent actuellement. Des 43,5 % qui proviennent du Québec, 36 % sont retournés y travailler, alors que 10,8 % des 14,1 % provenant d'autres provinces sont retournés dans leur province respective.

Tableau 3

Tableau de contingence des répondants selon leur lieu de provenance et leur lieu de travail actuel

		Lieu de travail actuel			
		Ontario	Québec	Autres provinces	Autres pays
Lieu de provenance	Ontario	63 33,9 %	9 4,8 %	4 2,2 %	1 0,5 %
	Québec	12 6,5 %	67 36,0 %	1 0,5 %	1 0,5 %
	Autres provinces	2 1,1 %	4 2,2 %	20 10,8 %	0 0 %
	Autres pays	0 0 %	2 1,1 %	0 0 %	0 0 %

En ce qui a trait à la priorité dans le choix de l'université, le tableau 4 montre que, parmi ceux qui ont indiqué l'Université d'Ottawa comme premier choix, le plus haut pourcentage, soit 39,3 % des répondants, travaillent en Ontario. Parmi ceux qui ont priorisé une autre université, le plus grand nombre, soit 9,3 %, travaillent au Québec.

Tableau 4

Tableau de contingence des répondants selon leur priorité de choix d'université et leur lieu de travail actuel

		Lieu de travail actuel			
		Ontario	Québec	Autres provinces	Autres pays
Université d'Ottawa comme 1 <sup>er</sup> choix	Oui	72 39,3 %	64 35,0 %	22 12,0 %	2 1,1 %
	Non	4 2,2 %	17 9,3 %	2 1,1 %	0 0 %

Le tableau 5 indique que les répondants qui ont étudié au baccalauréat uniquement en français (29,6 % des répondants) ou en anglais (5,9 %) ont tendance à travailler au Québec, tandis que ceux qui ont étudié dans les deux langues (15,6 %) tendent à travailler en Ontario. Le seul répondant qui avait étudié dans une autre langue travaille au Québec.

Tableau 5

Tableau de contingence des répondants selon leur langue d'enseignement au baccalauréat et leur lieu de travail actuel

		Lieu de travail actuel			
		Ontario	Québec	Autres provinces	Autres pays
Langue d'enseignement au baccalauréat	Français	43 23,1 %	55 29,6 %	18 9,7 %	2 1,1 %
	Anglais	5 2,7 %	11 5,9 %	0 0%	0 0 %
	Les deux langues	29 15,6 %	16 8,6 %	6 3,2 %	0 0 %
	Autres langues	0 0 %	0 0 %	1 0,5 %	0 0 %

Finalement, dans le tableau 6, on constate que plus le niveau de confiance à travailler en anglais est élevé, plus les répondants ont tendance à travailler en Ontario. En effet, 33,5 % des 54,6 % des répondants qui se disent très confiants en anglais travaillent dans cette province.

Tableau 6

Tableau de contingence des répondants selon leur niveau de confiance à travailler en anglais et leur lieu de travail actuel

		Lieu de travail actuel			
		Ontario	Québec	Autres provinces	Autres pays
Niveau de confiance à travailler en anglais	Pas	0 0 %	4 2,2 %	0 0 %	0 0 %
	Peu	1 0,5 %	20 10,8 %	4 2,2 %	0 0 %
	Assez	13 7,0 %	36 19,5 %	6 3,2 %	0 0 %
	Très	62 33,5 %	22 11,9 %	15 8,1 %	2 1,1 %

Afin de déterminer la valeur prédictive relative de ces quatre facteurs sur la possibilité de travailler en Ontario, les données ont été regroupées de façon dichotomique de manière à mieux exprimer la nature des relations observées. Ainsi, les répondants ont été divisés en deux groupes pour chacune des variables : ceux qui ont déjà travaillé en Ontario ( $n = 91$ ) et ceux qui n'y ont jamais travaillé ( $n = 95$ ) (variable dépendante); ceux qui proviennent de l'Ontario ( $n = 77$ ) et ceux qui proviennent d'ailleurs ( $n = 109$ ); ceux qui ont choisi l'Université d'Ottawa comme premier choix ( $n = 160$ ) et ceux qui ont choisi une autre université ( $n = 24$ ); ceux qui ont reçu leur enseignement au baccalauréat dans les deux langues officielles ( $n = 51$ ) ou dans une seule langue ( $n = 135$ ); ceux qui se sentent très ou assez en confiance de travailler en anglais ( $n = 156$ ) et ceux qui se sentent peu ou pas en confiance. ( $n = 30$ ) (variables indépendantes). Une régression logistique a ensuite été effectuée pour évaluer l'impact des 4 derniers facteurs ou variables indépendantes sur la probabilité de travailler en Ontario.

Tableau 7  
Régression logistique prédisant la possibilité de travailler en Ontario

	$\chi^2$ de Wald	df	p	Rapport de cotes	95,0 % I.C. pour le rapport de cotes	
					Inférieur	Supérieur
Lieu de provenance	45,57	1	,000	21,52	8,83	52,47
Priorité du choix d'université	2,33	1	,127	2,62	,76	9,01
Langue d'enseignement au bacc.	,36	1	,547	1,34	,52	3,42
Confiance à travailler en anglais	2,06	1	,151	2,38	,73	7,80
Constant	12,40	1	,000	,07		

$\chi^2$  de WALD = valeur de la statistique du Khi-carré de Wald; df = degrés de liberté; p = niveau de signification; I.C. = intervalle de confiance.

Le modèle comprenant tous ces facteurs prédictifs s'est avéré statistiquement significatif ( $\chi^2 [5, N = 186] = 92.55, p < ,001$ ), ce qui indique qu'il permet de distinguer les répondants qui ont déjà travaillé en Ontario de ceux qui n'y ont jamais travaillé. Ce modèle explique entre 39,2 % (R-carré de Cox et Snell) et 52,3 % (R-carré de Nagelkerke) de la variance sur le lieu de travail et classe correctement 81,7 % des répondants. Comme l'indique le tableau 7, seulement une variable a eu une contribution statistiquement significative : le lieu de provenance. Cette variable a enregistré un rapport de cotes de 21,52, indiquant que les répondants provenant de l'Ontario étaient environ 22 fois plus susceptibles de travailler en Ontario que ceux provenant d'ailleurs, après avoir contrôlé l'effet de tous les autres facteurs inclus dans le modèle.

## Discussion

La présente étude a tout d'abord permis de dresser un portrait du milieu de travail des audiologistes et orthophonistes diplômés de l'Université d'Ottawa. Ce portrait suggère que le Programme d'audiologie et d'orthophonie remplit de façon partielle sa mission qui est de former des professionnels qui sont en mesure d'offrir des services aux francophones de l'Ontario. En effet, bien que les finissants offrent effectivement des services en français, seulement 2 sur 5 d'entre eux travaillent en Ontario à l'heure actuelle. Ces résultats permettent de remettre en question l'efficacité du programme quant à diriger ses finissants vers des milieux cliniques offrant des services aux francophones de l'Ontario tel que l'exige sa mission. En d'autres mots, le programme semble avoir de la difficulté à créer l'effet de pipeline permettant de conduire progressivement les étudiants vers un emploi auprès des francophones de l'Ontario. À

l'heure actuelle, aucune enquête similaire menée dans d'autres programmes de formation universitaires qui ont comme mission de former des professionnels de la santé capables d'offrir des services aux francophones en situation minoritaire n'a pu être répertoriée.

Les résultats de l'enquête démontrent aussi que le lieu de provenance des répondants est le facteur le plus déterminant dans le choix de leur lieu de travail. Ce constat concorde avec les études sur la rétention d'autres professionnels de la santé dans des régions géographiques ou auprès de minorités spécifiques (Rabinowitz, 1988; Roberts, Davis et Well, 1991; Stratton, Geller, Ludtkeet Fickenscher, 1991; Strasser, 1992; Tepper et Rourke, 1999; Rabinowitz, Diamond, Veloskiet Gayle, 2000). Ce résultat souligne le rôle crucial que joue le processus de sélection lors des admissions dans la mise en place des conditions favorisant l'effet de pipeline. Il semble actuellement qu'un écart existe entre les critères utilisés lors de l'admission des étudiants au Programme d'audiologie et d'orthophonie de l'Université d'Ottawa et ceux favorisant la rétention des finissants en Ontario. En fait, les critères d'admission actuels visent davantage à discerner les étudiants les plus susceptibles de terminer leurs études avec succès. Les facteurs visant à créer l'effet de pipeline tels que mentionnés précédemment ne semblent pas pris en compte d'une manière concertée.

En plus de l'influence déterminante du lieu de provenance sur le futur lieu de travail, d'autres facteurs tels que la priorité accordée à l'Université d'Ottawa comme lieu de formation, l'exposition aux deux langues officielles lors de la formation au baccalauréat et un bon niveau de confiance en anglais peuvent aussi contribuer à distinguer quels étudiants sont les plus susceptibles de travailler en Ontario. L'intérêt de ces derniers facteurs est que leur influence peut être renforcée pendant la formation universitaire. Ces résultats coïncident avec ceux d'études similaires menées auprès d'autres professionnels de la santé, lesquelles soutiennent que les facteurs reliés à la formation peuvent aussi déterminer le choix du lieu de travail si le programme entraîne efficacement les étudiants à y travailler (Rosenblatt, Whitcomb, Cullen, Lishneret Hart, 1992; Rourke, 2002, Ballance, Kornegayet Evans, 2009). Encore ici, un écart se révèle entre les exigences linguistiques des milieux de travail en Ontario et la préparation offerte au Programme d'audiologie et d'orthophonie. En effet, celui-ci prépare les étudiants à travailler presque exclusivement en français. Or, les résultats de cette enquête montrent que la réalité du travail des audiologistes et des orthophonistes qui œuvrent auprès des francophones en Ontario exige un niveau de confiance élevé dans ses compétences dans les deux langues, autant à l'oral qu'à l'écrit. Cet écart va une fois de plus à l'encontre du principe du pipeline.

## **Conclusion**

La rétention des audiologistes et des orthophonistes pouvant offrir des services aux francophones de l'Ontario constitue un défi, mais des mesures concrètes peuvent être mises en place pour l'améliorer. Afin de mieux répondre à sa mission, le Programme d'audiologie et d'orthophonie de l'Université d'Ottawa pourrait envisager des stratégies visant à mettre en place un effet de pipeline menant graduellement ses finissants vers des milieux de travail ontariens. Les résultats de la présente étude fournissent des indices à ce sujet. Sans doute, étant donné l'importance primordiale du lieu de provenance, des campagnes de recrutement auprès des étudiants francophones et francophiles de l'Ontario pourraient être organisées. Les critères d'admission au programme pourraient aussi être révisés pour faire davantage de place à ceux qui favorisent la rétention des finissants en Ontario. Si les résultats académiques

demeurent toujours utiles pour déterminer la probabilité de succès des étudiants, des quotas favorisant les candidats ontariens, et ceux pour qui l'université d'Ottawa est le premier choix pourraient aussi être appliqués. Également, il conviendrait de tenir compte davantage des compétences linguistiques des candidats non seulement en français, mais dans les deux langues officielles. De plus, des aspects du programme de formation lui-même pourraient aussi être modifiés afin de mieux préparer les étudiants aux réalités du marché du travail en Ontario. En particulier, étant donné que les Francophones de l'Ontario sont majoritairement bilingues, le programme pourrait prêter une plus grande attention aux retombées du bilinguisme anglais-français pour l'évaluation et l'intervention auprès de ces derniers. Ces retombées devraient être prises en compte autant dans les contenus de formation dispensés dans le cours que dans les stages de formation pratique. Finalement, même si l'enquête a été effectuée auprès des finissants d'un programme d'audiologie et d'orthophonie, il est probable que les recommandations qui en découlent soient applicables à d'autres programmes visant la formation de professionnels de la santé qui soient en mesure d'offrir des services à des francophones en situation minoritaire au Canada.

La présente étude des facteurs influençant la rétention des finissants du programme en Ontario s'avère néanmoins limitée par les données recueillies lors de l'entrevue téléphonique. Des informations telles que l'université fréquentée lors du baccalauréat ou encore le niveau de bilinguisme des répondants à l'entrée au programme auraient pu constituer d'autres facteurs de rétention. De plus, une méthodologie de recherche qualitative permettrait une compréhension plus approfondie des facteurs prédictifs de la rétention des finissants en Ontario. Par exemple, en interviewant des finissants du programme, d'autres facteurs pourraient être circonscrits et la dynamique des relations entre les différents facteurs de rétention mieux comprise. Finalement, une étude mesurant l'impact de la prise en compte des recommandations proposées lors de l'admission et de la formation des étudiants du Programme d'audiologie et d'orthophonie serait souhaitable pour confirmer l'augmentation de la rétention en Ontario des professionnels issus de ce programme..

## Références

- American Speech-Language-Hearing Association (ASHA). (1989). *Bilingual Speech-Language Pathologists and Audiologists : Definition* [Relevant Paper]. [En ligne] Disponible le 25 mars 2011 : <http://www.asha.org/policy>
- Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACOA) (2010a). *Nos professions. L'audiologiste*. [En ligne] Disponible le 25 mars 2011 : <http://www.caslpa.ca/francais/profession/audiology.asp>
- Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACOA) (2010b). *Nos professions. L'orthophoniste*. [En ligne] Disponible le 25 mars 2011 : <http://www.caslpa.ca/francais/profession/pathology.asp>
- Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACOA) (2010c). *Parole et audition. Fiche de renseignements*. [En ligne] Disponible le 25 mars 2011 : <http://www.caslpa.ca/PDF/fact%20sheets/speechhearingfactsheet-frn.pdf>
- Ballance, D., Kornegay, D. et Evans, P. (2009). Factors that influence physicians to practice in rural locations : A review and commentary. *The Journal of Rural Health*, 25(3), 276-281.
- Bouchard, L., Gaboury, I., Chomienne, M. H., Dubois, L. et Gilbert, A. (2009). La santé en situation linguistique minoritaire. *Healthcare Policy*, 4 (4), 33-40.
- Bouchard, L., Roy, J.-F., Lemyre, L. et Gilbert, A. (2002). *La santé des francophones minoritaires de l'Ontario : Une analyse secondaire de l'enquête nationale de santé*. Ottawa : Institut de recherche sur la santé des populations et CIRCEM, Université d'Ottawa.
- Boudreau, F. et Farmer, D. (1997). *Profil épidémiologique des francophones de l'Ontario au niveau de la santé et du mieux-être : les faits saillants revisités et comparés*. Toronto : La Table féministe francophone de concertation provinciale.
- Crago, M. et Westernoff, F. (1997). *Énoncé de position de l'ACOA sur l'orthophonie et l'audiologie dans un contexte multiculturel et multilingue*. [En ligne] Disponible le 25 mars 2011 : <http://www.caslpa.ca/PDF/position%20papers/multicultural%20multilingual%20contexts%20french.pdf>

- Fédération des Communautés Francophones et Acadienne du Canada (FCFA) (2002). *Pour un meilleur accès à des services de santé en français*. Ottawa : FCFA.
- Gouvernement de l'Ontario (2010a). *Francophones en Ontario. Langue*. [En ligne] Disponible le 25 mars 2011 : [http://www.ontario.ca/fr/communities/francophones/profile/ONT05\\_024300](http://www.ontario.ca/fr/communities/francophones/profile/ONT05_024300)
- Gouvernement de l'Ontario (2010b). *Francophones en Ontario. Aspects démographiques*. [En ligne] Disponible le 25 mars 2011 : [http://www.ontario.ca/fr/communities/francophones/profile/ONT05\\_024296](http://www.ontario.ca/fr/communities/francophones/profile/ONT05_024296)
- Howell, D. C. (1998). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Picard, L., Sanderson, R., Michel, I., Palangio, A. et Fraser, C. (1999). *Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario*. Sudbury : Programme de recherche, d'éducation et de développement en santé publique (REDSP).
- Rabinowitz, H. K. (1988). Relationship between US medical school admission policy and graduates entering family practice. *Family Practice*, 5(2), 142-144.
- Rabinowitz, H. K., Diamond, J. J., Veloski, J. J. et Gayle, J. A. (2000). The impact of multiple predictors on generalist physicians' care of underserved populations. *American Journal of Public Health*, 90(8), 1225-1228.
- Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario (RSSFEO) (2000). *Les services de santé en français dans l'Est ontarien : Besoins en formation de professionnels*. Gloucester : RSSFEO.
- Roberts, A., Davis, L. et Wells, J. (1991). Where physicians practicing in Appalachia in 1978 to 1990 were trained and how they were distributed in urban and rural Appalachia. *Academic Medicine*, 66(11), 682-686.
- Rosenblatt, R. A., Whitcomb, M. E., Cullen, T. J., Lishner, D. M. et Hart, L. G. (1992). Which medical schools produce rural physicians? *Journal of the American Medical Association*, 268(12), 1559-1565.
- Rourke, J. T. B. (2002). Building the new Northern Ontario Rural Medical School. *The Australian Journal of Rural Health*, 10(2), 112-116.
- Santé Canada (2001). *Rapport au ministre fédéral de la santé*. Comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire. Ottawa : Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- Strasser, R. P. (1992). How can we attract more doctors to the country. *Australian Journal of Rural Health*, 1(1), 39-42.
- Stratton, T. D., Geller, J. M., Ludtke, R. L. et Fickenscher, K. M. (1991). Effects of an expanded medical curriculum on the number of graduates practicing in a rural state. *Academic Medicine*, 66(2), 101-105.
- Tash, C. (2010). *May the (Work) Force Be with You*. [En ligne] Disponible le 25 mars 2011 : [http://www.caslpa.ca/english/careers/recruitment\\_retention\\_shortages\\_article.asp](http://www.caslpa.ca/english/careers/recruitment_retention_shortages_article.asp)
- Tepper, J. D. et Rourke, J. T. B. (1999). Recruiting rural doctors : Ending a Sisyphian task. *Canadian Medical Association Journal*, 160(8), 1173-1174.

**Annexe**  
**Questionnaire d'entrevue téléphonique**

Nom : \_\_\_\_\_ Année de graduation : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Section 1 : Lieu de provenance et choix d'université

1. Dans quelle province habitez-vous lorsque vous avez appliqué au programme?
2. a) Depuis combien d'années habitez-vous dans cette province?  
b) (si c'était depuis 5 ans ou moins) Où habitez-vous avant et depuis combien de temps?
3. a) Est-ce que l'Université d'Ottawa était votre premier choix?  
b) (si non) Quel était votre premier choix?

Section 2 : Lieu de travail

1. Dans quelle province travaillez-vous maintenant?
2. a) Avez-vous déjà travaillé dans d'autres provinces?  
b) (si oui) Lesquelles et combien de temps?

Section 3 : Langues

1. Quelle langue était utilisée à la maison pendant votre enfance?
2. Quelle était votre langue d'enseignement au secondaire?
3. Au niveau du baccalauréat à l'université?
4. Quelle langue utilisez-vous dans votre foyer actuellement?
5. Travaillez-vous maintenant dans une communauté anglophone, francophone ou bilingue?

Section 4 : Langues du travail

1. a) Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos clients/patients dans votre travail actuel?  
b) (si utilise plusieurs langues) Dans quelles proportions ou quels pourcentages employez-vous chacune de ces langues auprès de vos clients/patients dans votre travail actuel?
2. a) Quelle(s) langue(s) utilisez-vous pour la tenue de vos dossiers (notes, rapports) dans votre travail actuel?  
b) (si utilise plusieurs langues) Dans quelles proportions ou quels pourcentages employez-vous chacune de ces langues pour la tenue de vos dossiers dans votre travail actuel?
3. a) Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos collègues de travail dans votre travail actuel?  
b) (si utilise plusieurs langues) Dans quelles proportions ou quels pourcentages employez-vous chacune de ces langues avec vos collègues dans votre travail actuel?

Section 5 : Niveau de confiance à travailler dans les langues officielles

1. Quel est votre niveau de confiance à offrir des services à des clients/patients en français: pas confiant, peu confiant, assez confiant ou très confiant?
2. Quel est votre niveau de confiance à offrir des services à des clients/patients en anglais: pas confiant, peu confiant, assez confiant ou très confiant?